L'Opep : naissance, apogée et fission

Par Dr Mohamed Sad Beghoul
Oil & Gas Exploration and Development freelance consultant

Il suffit de connaître les raisons ayant motivé la naissance de l'Opep et les objectifs de sa politique, qui se voulait unifiée, pour se rendre compte que fondamentalement cette organisation n'a, peut-être, plus raison d'être et en faire partie n'est plus opportun.

L'Opep, née en 1960, est pourtant une création relativement récente comparativement aux «seven sisters» qui tirent leur origine dans les débuts du 19e siècle avec la loi anti-trust américaine qui avait interdit le merging pour protéger l'environnement concurrentiel des échanges commerciaux et qui a vu donc l'éclatement de l'empire de Rockefeller et la naissance de compagnies comme la Standard Oil of California, la new-yorkaise Socony, Mobil, etc. Il était ainsi possible à toute société étrangère l'accès au marché pétrolier américain. C'est le cas de la hollandaise Royal Dutch et de la britannique Shell qui finissent par s'unir en 1907 pour devenir la Royal Dutch Shell. Vient ensuite la British Petroleum (BP), une société anglo-iranienne à l'origine, exploitant les gisements iraniens depuis le début du 19e siècle.

La découverte de grands gisements de pétrole au Texas donna aussi naissance à deux autres sociétés, en l'occurrence la Gulf et la Texas. Toutes ces sociétés, et tant d'autres, se disputaient acharnement le marché pétrolier américain mais aussi mondial. Les compagnies étasuniennes, gênées par la sévérité fiscale américaine et voyant le pétrole domestique s'épuiser rapidement, se lancent dans l'aventure internationale mais la surproduction de l'après-Première Guerre mondiale a contraint les principaux acteurs (Standard Oil, Royal Dutch Shell et British Petroleum) à s'unir sur l'idée de sauver leurs intérêts, érodés par une pratique baissière des prix. Ainsi est né le cartel, le 17 septembre 1928, en Ecosse, dans le château d'Achnacarry, résidence d'Henry Deterding, patron de la Royal Dutch Shell. De là émane, vers les années 1940, le consortium des «seven sisters» qui dominait le monde pétrolier depuis la recherche et production jusqu'au raffinage.

Dans les années 1960, ce consortium, formé de la Gulf Oil, Texaco, Socony et des actuelles British Petroleum, Chevron, Shell et Exxon, contrôlait 60% du marché pétrolier, mais il sait aussi que les plus grosses réserves que recèle la planète se trouvent dans les pays pauvres ou émergents en Amérique latine, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Vis-à-vis des pays développés consommateurs, ce cartel se présente comme un moyen d'approvisionnement pour la croissance économique.

Les membres du cartel se partagent alors les zones pétrolières du monde par l'octroi de concessions ou droit de propriété sur les gisements et les périmètres d'exploration pour une durée allant jusqu'à 99 ans avec des prélèvements fiscaux très modestes. Comme pour l'Opep de nos jours, les quotas de commercialisation sont fixés pour chacun des membres du cartel.

La valorisation de zones, initialement inexplorées, par les découvertes réalisées sous les «seven sisters» a encouragé les pays cédants à exercer un contrôle sur la gestion de leurs domaines miniers allant jusqu'aux nationalisations. La menace des intérêts du cartel va crescendo avec le boom économique mondial des années 1960 et les besoins croissants de la consommation énergétique. Le monopole des «sisters» commence ainsi à être compromis par la percée de compagnies nationales des Etats pétroliers qui contrôlent de plus en plus les activités des multinationales et y participent de manière beaucoup plus significative par le biais de contrats ou codes pétroliers plus fidèles aux principes de la souveraineté des Etats qui s'aperçoivent dépossédés de leurs richesses. Les nationalisations et la révision du régime de concession et sa substitution par des contrats de partage de production (PSC) donnent naissance à de «gros Etats pétroliers» qui commencent à peser sur la tenue du marché par leurs productions et surtout par leurs gigantesques réserves. Mais les grands groupes pétroliers ont pu contrôler les lois de l'offre et la demande du fait qu'ils assurent l'essentiel des opérations pétrolières dans le monde, détiennent les technologies les plus sophistiquées et mettent sur le marché d'énormes quantités de brut sans se soucier de sa déprime.

La naissance du messie Opep

La déprime du marché excita alors un réflexe au sein de Etats pétroliers exportateurs qui décident de s'organiser, à leur tour, autour d'un objectif contrecarrant la politique des multinationales pour la stabilisation des prix. Ainsi est née, le 10 septembre 1960, à Baghdad, à l'initiative du Venezuela, une autre génération de cartel, en l'occurrence l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), regroupant, dans un premier temps, l'Irak, l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Koweït et bien entendu le Venezuela. Elle s'est, ensuite, élargie à d'autres pays producteurs : le Qatar (1961), l'Indonésie (1962), la Libye (1962), les Emirats arabes unis (1967), l'Algérie (1969), le Nigeria (1971), l'Equateur (1973) et le Gabon (1975). Ces deux derniers ont quitté l'organisation, respectivement, en 1992 et 1995 mais l'Equateur, le plus petit producteur du groupe, a réintégré le cartel en 2007. Même si la discipline a toujours fait défaut au sein de l'Opep, cette dernière a constitué une véritable force régulatrice du marché.

Sa naissance est venue à un moment opportun, caractérisé par une demande encore plus accrue liée au boom économique des années 1960. De par ses réserves qui représentaient alors 79% des réserves de la planète, elle avait réussi à remodeler le paysage économique mondial et imposer un bras de fer aux producteurs non-Opep (Nopep) et notamment le bloc OCDE qui consomme beaucoup plus qu'il en produise. Dans le même temps, la fiscalité instaurée par l'Opep (85% sur le revenu imposable et 20% de redevance) mettait les compagnies multinationales dans une situation peu confortable, ouvrant ainsi le champ à l'investissement dans les pays Nopep, plus attractifs en matière de fiscalité mais pas forcément en matière de potentiel pétrolier qui restait à évaluer.

Le pouvoir de l'Opep a vu son apogée dans les années 1970 quand sa production assurait plus de 54% de la demande mondiale. Cette organisation a su imposer un marché de type producteur-vendeur à la faveur d'un prix du baril répondant largement à la souveraineté des Etats membres pendant qu'augmentaient les besoins des pays consommateurs qui ne détiennent que 15% des réserves mondiales, au moment où les États-Unis, premiers énergétivores de la planète, passaient par leur pic pétrolier. Produire peu et vendre cher était la politique de l'Opep.

A titre d'exemple, l'embargo organisé par l'Opep (à majorité Opep) contre les alliés d'Israël, en 1973, en réduisant sa production de 25%, avait propulsé les prix de 130%.

Le début du fléchissement de l'Opep

Durant les années 1970-1980, l'effort de recherche des compagnies occidentales dans les pays Nopep n'a pas tardé à mettre en évidence de grosses découvertes de pétrole en Afrique, en Asie, en mer du Nord, etc., découvertes dont le développement rapide a permis à ces compagnies de stimuler leurs activités avales et injecter sur le marché des quantités de brut effritant la stabilité de la stratégie de l'Opep qui ne contrôlera plus que 35 à 40% de la demande mondiale à partir des années 1980, début de fléchissement de la force de l'Opep, affaiblie par une demande mondiale légèrement ralentie par les programmes d'épargne énergétique et de diversification des sources d'énergie, pilotés par le bloc consommateur lui-même, auxquels s'ajoutent les multiples récessions économiques dont nous connaissons les effets.

On assiste un peu à une inversion de tendance, ou, du moins, à un équilibre précaire entre les deux cartels. Mais les producteurs qu'ils soient indépendants ou étatiques ont du mal à imposer durablement un prix sur un marché qui a tendance à balancer plutôt vers celui de l'acheteur. Désormais, pour survivre, il faut vendre beaucoup et moins cher, ce qui ne favorise pas le petit producteur qui s'éclipse, armes et bagages, dans la gueule du plus puissant dont l'appétit grossit avec la taille.

C'est l'ère de l'investissement dans l'économie d'échelle par fusions majeures. En effet, les années 1990 sont celles du merging de beaucoup de groupes pétroliers donnant naissance à de nouveaux majors d'un côté et à de supermajors de l'autre (ExxonMobil, BPAmocoArco, ChevronTexaco, TotalFinaElf, RepsolYPF, etc.). Les réserves de ces nouveaux géants pétroliers dépassaient celles de certains pays membres de l'Opep (plus de 14 milliards de barils pour ExxonMobil, BPAmoco, ChevronTexaco, Royal Dutch Shell, TotalFinaElf...) et le chiffre d'affaires d'un supermajor (150 à 190 milliards de dollars) pouvait dépasser celui de tous les pays Opep réunis. Le partenariat avait plus que jamais le développement de gisements comme priorité des priorités.

Viennent ensuite l'exploration en zones matures à moindre coût et enfin l'exploration visant d'éventuels éléphants (gisements géants) en zones frontières (wild cat) comme le deep offshore par exemple. Cette déchéance de l'Opep dans les années 1990 a instauré un régime du «chacun pour soi» au sein de l'organisation par le non-respect des quotas, notamment par les membres disposant de capacités de production extensibles. Un des exemples à rappeler est celui de la décision de l'Opep à Djakarta, le 26 novembre 1997, de porter le niveau de sa production officielle de 25 mbj à celui pratiqué de 27 mbj, une décision qui s'est rapidement suivie d'une chute des prix de 30%, ce qui avait donné lieu à la réunion de Vienne (30 mars 1998) pour revenir à la production de 25 mbj.

L'Opep aujourd'hui

L'objectif historique de l'Opep était la défense des intérêts des pays membres, basée sur une régulation du marché par un niveau de production favorisant une hausse des prix qui doit satisfaire l'équilibre budgétaire (break even price) de chacun des membres. Mais depuis l'avènement des schistes et la chute vertigineuse des prix amorcée en juin 2014, l'Opep est comme cette ligne droite qui a changé de direction au dernier moment. La voix du cartel est désormais celle de son «maître», le royaume wahhabite, qui fait cavalier seul en refusant de jouer le rôle de swing producer et de collaborer avec les membres du cartel.

Disposant de 22% des réserves de l'Opep, de 35% de sa production, du coût de production le plus bas de l'organisation (10 dollars/baril) et d'un matelas de réserves de change de 700 milliards de dollars, l'Arabie Saoudite, se croyant infaillible, s'est engagée à défendre, en solo, sa part de marché contre le pétrole non conventionnel américain quitte à voir un baril à 20 dollars, sans se soucier de l'économie des autres pays du cartel. Mais l'Arabie Saoudite, affaiblie par les deux guerres, celle du Yémen et celle contre les schistes américains, a enregistré un déficit budgétaire d'une centaine de milliards de dollars à fin 2015.

La réunion de Doha, du 15 février 2016, pour le gel de la production n'est pas seulement un premier signe d'abdication du royaume dans son entêtement à défendre à tout prix sa part de marché mais aussi une forme d'appel «au secours» aux autres grands producteurs en vue d'une stabilisation des prix pour soigner son déficit et alléger l'austérité imposée à son peuple dès 2016 en terme d'augmentation des tarifs et de coupes budgétaires.

Nous savons que le recours à la sensibilisation des producteurs Nopep pour contribuer à l'équilibre du marché a toujours été une perspective difficile.

Parmi ces pays, l'Algérie, avec les plus faibles réserves et la plus faible production, demeure l'économie la plus fragile si l'on exclut la production libyenne compromise par la guerre. On peut expliquer le recul des recettes algériennes, qui ont chuté de presque de moitié en une année, par une baisse des volumes exportés mais le prix du baril reste le principal facteur étant donné que les volumes exportés ont commencé à chuter il y a une décennie (recul de 30% depuis 2005) mais la bonne tenue du prix du baril (jusqu'à trois chiffres) a permis une confortable embellie pétrolière durant la décennie écoulée.